



HAL
open science

La langue d'oïl (et la langue d'oc) au miroir des traductions : Une mise en perspective de la traduction francophone au Moyen Âge

Claudio Galderisi, Vladimir Agrigoroaei

► To cite this version:

Claudio Galderisi, Vladimir Agrigoroaei. La langue d'oïl (et la langue d'oc) au miroir des traductions : Une mise en perspective de la traduction francophone au Moyen Âge. Elisa Borsari. La traducción en Europa durante la Edad Media, Cilengua, pp.35-70, 2018, 978-84-17107-47-5. halshs-02272120

HAL Id: halshs-02272120

<https://shs.hal.science/halshs-02272120v1>

Submitted on 28 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA LANGUE D'OÏL (ET LA LANGUE D'OC)
AU MIROIR DES TRADUCTIONS
UNE MISE EN PERSPECTIVE DE LA TRADUCTION
FRANCOPHONE AU MOYEN ÂGE*

CLAUDIO GALDERISI et VLADIMIR AGRIGOROAËI
Université de Poitiers
CNRS – Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation médiévale

Essayer de mettre en perspective l'œuvre de transfert culturel qui relie le Moyen Âge à son passé — à ses passés serait-on tenté de dire, car les textes médiolatins des VI^e et VII^e siècles forment aux yeux des traducteurs des XIV^e et XV^e siècles un corpus littéraire aussi éloigné d'eux que les textes de l'Antiquité —, c'est un peu se poser la question de l'identité intellectuelle de ces clercs qui prétendaient ne pouvoir exercer leur métier que juchés sur les épaules des géants d'autrefois. C'est aussi dessiner *in praesentia* et en creux — car les œuvres du passé non traduites nous en disent souvent plus sur la porosité de cette civilisation que celles qui y ont été acclimatées (Galderisi 2015: 21-39) — les seuils de la civilisation médiévale, ou du moins des langues et des lettres vernaculaires. Car ces lettres sont le témoignage le plus évident de la continuité et de la rupture qui les relie au monde antique, mais aussi qui les sépare du siècle du philologue les étudiant et les éditant.

Sans vouloir s'attarder ici sur l'héritage problématique qu'a constitué la foi chrétienne pour le monde moderne et pour la société française en particulier, il apparaît que la langue et les lettres vernaculaires médiévales nous posent en effet bien plus de questions et d'interrogations que les autres legs de cette époque qui jalonnent l'espace de nos villes et de nos villages. Les traces de l'architecture, de la sculpture, de la peinture médiévales confèrent aux villes européennes une identité

* Une partie des données citées dans le présent article et des analyses que nous en proposons sont tirés des travaux parus ou à paraître suivants : Galderisi 2017: 16-20 ; Galderisi 2018; Galderisi, à paraître ; Agrigoroaëi, à paraître.

esthétique que nous percevons comme le témoignage d'une recherche du beau différente de la nôtre, d'un art, au sens de technique et d'*aisthêsis*, ayant ainsi atteint une plénitude qui comble notre plaisir de l'altérité. L'homme moderne peut ainsi les admirer dans leur plasticité si différente des canons contemporains et cependant si *parfaite*, y reconnaître un passé irrépétible et accompli, qui offre à l'espace urbain moderne la profondeur et la chaleur du vécu, de la durée historique.

Les lettres vernaculaires médiévales, les langues et les littératures gallo-romanes en ce qui concerne plus spécifiquement la France médiévale, mettent en revanche en lumière un transfert du « même au même », selon la formule de Michel Zink (2000: 283-290), trompeur, caduc et finalement inaccessible aux non-spécialistes. Elles semblent se proposer au lecteur moderne comme le premier stade imparfait et balbutiant d'une langue et d'une littérature qui se seraient depuis épurées, émancipées des fausses mythologies religieuses et de la mouvance linguistique, qui se seraient enfin sublimées dans la sacralisation post-hégélienne de l'art, reléguant tout le reste dans les limbes de l'imperfection, des essais et des échecs nécessaires à la création du beau contemporain. Les lettres vernaculaires médiévales n'ont pas connu — sauf dans l'anachronisme fondateur des romantiques — la métamorphose en « lettres primitives », en « littérature première ». Or les traductions de cette même période peuvent offrir au contraire la conscience d'une vraie différence, d'une altérité culturelle par rapport à l'Antiquité et par rapport à l'herméneutique moderne, car elles supposent une subalternité historique qui n'est pas une *subaltérité* épistémologique, mais une altérité qui s'abrite derrière l'humilité ontologique des clercs médiévaux. Elles peuvent ainsi nous aider à mieux comprendre comment se sont élaborés et édifiés les patrimoines culturels et intellectuels romans, comment ces transferts de textes ont contribué à façonner les idiomes vernaculaires en les transformant en langues nationales.

LA TRADUCTION : UN MIROIR DÉFORMANT DES LETTRES MÉDIÉVALES

Le Moyen Âge est-il tout entier cette « vaste entreprise de traduction » dont parle Michel Zink (2011: 9) dans l'Introduction au volume 1 de *Transmédie* ? Ou est-ce plutôt notre regard anachronique qui se focalise sur les translations médiévales parce qu'elles constituent la trace la plus évidente à la fois d'une rupture linguistique et d'un transfert épistémique qui s'opèrent entre le Moyen Âge et l'Antiquité, et qui évoque plus ou moins inconsciemment ce qui nous sépare de nos antiquités nationales ? Bref, peut-on résumer les lettres médiévales à la *translatio studii* d'abord, à la traduction savante, par la suite, et peut-on réduire le

transfert culturel aux traductions et adaptations qui forment l'armature conceptuelle des lettres médiévales ?

Ces questions ne semblent pas spécifiques à la traduction dans les langues de la France médiévale, tellement elles paraissent consubstantielles aux lettres vernaculaires médiévales. Mais la relation ambiguë, en partie malsaine, que la langue et la culture de l'Hexagone entretiennent avec le passé national, avec le Moyen Âge et ses *realia*, les rend plus prégnantes, plus aigües dans l'horizon francophone. Esquisser une réponse à ces questions peut par conséquent aider le lecteur moderne à comprendre le rôle et la portée de l'histoire du traduire dans la construction millénaire de l'esprit français, et au-delà d'un esprit roman qui a contribué à façonner puissamment l'esprit européen (Jaume 2010).

Le bref panorama des traductions dans les langues gallo-romanes ¹ au Moyen Âge que nous proposons ici ne prétend pas former une vision exhaustive ou globalisante de la pratique de la traduction dans les espaces francophones ² du Moyen Âge. D'autres l'ont déjà fait avec beaucoup de talent et de clarté. Tels les nains médiévaux, nous avons souhaité nous jucher sur les recherches nombreuses que dans les vingt dernières années ont soit découvert et publié plusieurs traductions inédites ou inconnues, soit analysé le cœur et les contours de la *translatio studii* ³, soit fourni des outils de recensement et de classement des traductions

1. Ce panorama concerne essentiellement la langue d'oïl, les traductions en langue d'oc, et encore plus en franco-provençal, ne représentant qu'un phénomène marginal, qui concerne pour la moitié d'entre elles les textes hagiographiques.
2. Nous sommes sensibles à la suggestion que Serge Lusignan a avancée dans son compte rendu de *Transmédié* à propos du « concept de francographie médiévale pour donner un dénominateur commun à tout ce qui, au Moyen Âge, a été écrit en français » (Bourgain/Lusignan 2013: 100). L'histoire de la traduction montre bien qu'un grand nombre de translations dans les langues gallo-romanes, et plus spécifiquement en ancien français, ont été réalisées dans des territoires francophones, et que l'anglo-normand et l'Angleterre ont joué un rôle de stimulation majeur au XII^e siècle. Les premières traductions composées en anglo-normand sont le résultat d'un milieu trilingue (latin, anglais et français). Il est vrai que nous ne disposons que d'un seul texte — l'*Estoire* de Geoffroi Gaimar — qui semble avoir suivi une source anglaise (parmi d'autres latines : voir *Geffrei Gaimar : Estoire des Engleis. History of the English*, éd. trad. Short 2009). D'autres cas témoignent pourtant des rapports étroits entre les trois langues : le Psautier d'Eadwine, un manuscrit trilingue (Gibson/Heslop/Pfaff 1992). S'il s'agit d'une influence anglaise, cette dernière ne pouvait prendre que la forme d'un *stimulus diffusion* (voir à ce propos Agrigoroaei, à paraître).
3. Nous ne donnons ici qu'un aperçu des principaux ouvrages individuels et collectifs consacrés à la traduction. Kelly 1979 ; Contamine 1989 ; Folena 1991 ; Copeland 1991 ; Andersen 2004 ; Galderisi/Pignatelli 2007 ; Campbell/Mills 2012 ; Galderisi/Vincensini 2015 ; Galderisi/Vincensini 2016 ; *Le miroir des classiques*, dir. F. Duval et F. Viellard : <<http://elec.enc.sorbonne.fr/miroir/>>. Auxquels il convient d'ajouter les volumes de la collection *Medieval Translator*, collection, dir. C. Batt, R. Ellis, R. Tixier, parus chez Brepols dans les vingt dernières années.

en langue d'oïl et langue d'oc ⁴, à l'instar de ceux que Carlos Alvar (2010) ⁵, d'un côté, et les médiévistes travaillant autour de Lola Badia, de l'autre (Alberni/Badía/Cabré 2010) ⁶, ont mis à la disposition des chercheurs pour l'espagnol et le catalan.

Ce que ces études ont permis de comprendre dans leur ensemble c'est l'étendue et la portée de la traduction en français, le rôle d'incubateur conceptuel et de modèle rhétorique qu'elle a jouée à l'intérieur des lettres d'oïl ⁷, mais aussi l'exemple qu'elle a ainsi proposé aux autres langues romanes, qui s'en sont inspirées, et qui en ont parfois pris le contre-pied. C'est pour cette raison que nous avons renoncé à une présentation de type chronologique, qui n'aurait pas pu rendre compte des mouvements esthétiques et intellectuels qui traversent et bouleversent la *translatio* vernaculaire et que nous avons privilégié une mise en perspective à la fois traductologique et épistémique. Une telle approche nous a semblé mieux définir le passage de la *translatio studii* à la pratique de la traduction professionnelle et de la traduction savante, et, finalement, mieux contextualiser les enjeux et les finalités de cette œuvre monumentale de transfert culturel qui a donné à la civilisation médiévale son assise conceptuelle et son identité intellectuelle. Sans jamais oublier, cependant, que cette monumentale entreprise de toute une clergie ne peut pas être étudiée et comprise en faisant abstraction des commanditaires et des destinataires qui en constituent à la fois le cadre et l'horizon, le milieu de production et de diffusion ⁸.

Il nous a semblé nécessaire, cependant, d'appuyer d'abord cette réflexion sur des éléments statistiques qui permettent de définir sur un plan quantitatif, et avec toutes les précautions qu'exige la fragilité et la partialité de nos connaissances, la pratique de la traduction dans les langues gallo-romanes.

4. Chavy 1988 ; Bériet 1988 ; Monfrin 1963: 161-190; 217-246 ; Monfrin 1964; Galderisi 2011 ; Duché 2015.
5. Voir aussi Alvar 2001: 25-47, et le catalogue en ligne *Portal CHTAC. Catálogo Hipertextual de Traducciones Anónimas al Castellano* (Borsari dir. 2011-) : <<http://www.catalogomedieval.com>>. Voir aussi Santoyo 2009.
6. Et le catalogue en ligne *Cens de Traduccions al Català Medieval*, (Cabré et Ferrer, éd. 2014-) : <<http://www.translatdb.narpan.net>>.
7. La cinquantaine de traductions vers la langue d'oc recensées dans *Transmédie* — moins de 2 % par rapport aux 2 670 traductions vers les langues gallo-romanes — semble confirmer à la fois le caractère marginal de la traduction dans le domaine occitan et la fonction éminemment lyrique et littéraire de cette langue.
8. Voir à ce propos Lefèvre 2011.

UN APERÇU QUANTITATIF

Sur les 2 670 traductions médiévales que recense le répertoire *Transmédié*⁹, 1 700 sont donc listées dans l'Index par siècles¹⁰. Deux tiers de ces 1 700 traductions (1 115) datent des xiv^e et xv^e siècles. En observant ces résultats, on remarque qu'il est possible de dater avec certitude environ 40 % des traductions médiévales, celles qui relèvent du xv^e siècle. Même en retirant de ce premier recensement les traductions hagiographiques, qui peuvent relever d'autres dynamiques de traduction et souvent de réalités locales qu'il serait impropre de vouloir réduire à une logique linguistique nationale, le résultat est à peu près le même : xii^e : 77 (18 hagiographiques) ; xiii^e : 260 (205) ; xiv^e : 260 (179) ; xv^e : 341 (334). Comme on peut le constater, le pourcentage global ne diffère pas beaucoup du précédent : 601 des 937 traductions qui ne concernent pas les récits hagiographiques datent des deux siècles-phares de la traduction médiévale. Or si l'on ajoutait à ce recensement les traductions non incluses dans l'Index par siècles, qui représentent en gros un tiers des 2 670 traductions recensées dans le répertoire de *Transmédié*, et pour lesquelles on ne peut effectuer que quelques sondages, nous devrions avoir les mêmes proportions. Ce qui permet d'envisager les projections suivantes : xii^e : 150 ; xiii^e : 746 ; xiv^e : 690 ; xv^e : 1 060¹¹.

Pour que ces données soient plus complètes et plus véridiques, il faudrait bien entendu tenir compte de toutes ces traductions qui ont pu échapper au recensement de *Transmédié* ainsi que de celles qui sont pour le moment confinées dans les sections intitulées « Purgatoire » et « Limbes » du deuxième tome de ce même répertoire. Pour ces dernières, leur intégration aux données ici présentées ne ferait que conforter ces résultats, puisque la plupart des titres en question relèvent de traductions (la Bible et les Psaumes sont tout particulièrement concernés) qui ont lieu entre la deuxième moitié du xiii^e siècle et la fin du xv^e.

Ces premiers éléments confirment, d'une part, ce que tous les spécialistes de la traduction médiévale savent depuis longtemps : le xv^e siècle est, avant le xvi^e siècle, le premier âge d'or de la traduction ; ils révèlent également une autre réalité, sans doute plus surprenante : ce mouvement qui marque une progression, que l'on pourrait qualifier à juste titre de « vertigineuse » entre la petite dizaine

9. Galderisi 2011: 2, II, 1421-1440 y 1513-1538.

10. L'écart est dû au fait qu'un certain nombre de manuscrits et de traductions n'ont pu être datés avec précision par les auteurs des notices et n'ont donc pas pu être insérés dans l'Index des traductions par siècles. Galderisi 2011: 2, II, 1513-1538.

11. Galderisi 2011: 2, II, 1421-1440 et 1513-1538.

de traductions des débuts de la *translatio* française et le millier de traductions du dernier siècle du Moyen Âge (une augmentation de 10 000 %) ne trouve pas son origine dans le siècle de Nicole Oresme, mais bien avant, au XIII^e siècle, voire même dans le siècle précédent, celui des premières traductions vers le français. Et puisque la plupart des traductions du XIII^e siècle sont en prose, ces premières données semblent révéler que le siècle du *Lancelot-Graal* et du *Tristan en prose*, de ces cycles romanesques en prose qui vont changer à tout jamais le destin du roman, est aussi le siècle de l'invention de la prose scientifique et en partie philosophique. C'est au siècle de saint Louis (où Daniel Poirion plaçait l'âge du symbole, et Michel Zink l'émergence de la subjectivité poétique) que se produit une croissance exponentielle du nombre de traductions par rapport à l'âge d'or de l'octosyllabe et du décasyllabe. Par-delà l'opposition binaire vers-prose, qui semble structurer la production littéraire au XIII^e siècle, le peu de certitudes que nous avons concernant le siècle précédent et la centaine de manuscrits datés du XII^e siècle qui nous est parvenue par rapport au nombre de titres recensés nous incite à envisager la possibilité que le mouvement de la *translatio studii* soit ininterrompu, même si l'utilisation de la prose a sans doute contribué à l'accroître.

AUX ORIGINES DE LA *TRANSLATIO STUDII* FRANÇAISE : TEXTES, MODALITÉS DE TRADUCTIONS ET SUBJECTIVITÉ TRADUCTORIALE

La *translatio* française s'affirme au début du XII^e siècle avec le *Comput* de Philippe de Thaon, œuvre de synthèse où l'auteur collationne ses sources latines. Mais cette traduction en partie fondatrice apparaît presque isolée tellement nous avons peu de traces d'autres translations datant de la première moitié de ce siècle. C'est dans la deuxième moitié du XII^e siècle, et surtout vers sa fin, que l'on assiste à un accroissement exponentiel qui annonce la progression spectaculaire de la *translatio* au XIII^e siècle. Il est malheureusement impossible de fournir ici les preuves de cette progression, d'une part, car un grand nombre de textes n'est pas parvenu jusqu'à nous¹², d'autre part, parce que l'espace de la présente synthèse ne le permettrait pas.

Les traductions du XII^e siècle contiennent *in nuce* toute la réflexion sur la pratique de la traduction qui alimentera dans les siècles suivants la traductologie

12. Il suffira d'évoquer le cas de l'*Apollonius* de Gdansk, première traduction, en vers, de l'*Historia Apollonii regis Tyri*, dont on a retrouvé deux fragments dans une reliure moderne assemblée à Venise. Moretti 2003.

médiévale. Ces textes attestent d'une palette assez variée de techniques de traduction, allant de la paraphrase (souvent liée à l'imaginaire ou à l'invention) à la traduction littérale ou au calque (illustrée avant tout par les traductions de la Bible), en passant par l'adaptation ou par le remaniement. Entre ces deux pôles ou modalités traductoriales se trouvent, bien évidemment, une infinité de degrés intermédiaires qui caractérisent nombre de textes (hagiographiques, historiques, géographiques, etc.). Certaines translations de cette période ne répondent pas à un seul principe esthétique et il est difficile de les classer comme des traductions, des adaptations ou des paraphrases. Le même texte peut témoigner, d'une page à l'autre, de projets de traduction différents. Le traducteur peut ainsi commencer son *opus* en suivant une méthode qui relève de l'adaptation et choisir par la suite la traduction littérale, pour témoigner sa fidélité à l'original et souligner ainsi la vraisemblance du texte qu'il traduit. Voici quelques exemples.

Dans les différents *Romans d'Alexandre*, le transfert culturel se situe à mi-chemin entre la paraphrase et l'adaptation. La traduction peut ainsi modifier la trame générale du texte. Il s'agit d'un type de *translatio* qui met face à face deux groupes de textes : les sources latines dérivées du Pseudo-Callisthène (l'épitomé de Jules Valère et l'*Historia de proeliis* de Léon de Naples), traduites de manière plus ou moins fidèle, et une constellation de textes français qui se forment parfois les uns à partir des autres (la version franco-provençale d'Auberi de Besançon, l'*Alexandre décasyllabique*, le poème de Thomas de Kent, celui d'Alexandre de Paris, l'*Histoire ancienne* de Wauchier de Denain, l'*Alexandre en prose* et toutes les textes d'inspiration alexandrine du reste du Moyen Âge français), et qui contribuent à l'élaboration d'un bricolage diégétique, selon le principe du bricolage mythique¹³.

À la même époque, le *Roman d'Eneas* propose dans plusieurs livres une traduction mot à mot de l'*Énéide* de Virgile, mais dans d'autres livres il s'en écarte de manière importante, à travers de suppressions et des ajouts qui ont orienté la critique vers l'identification des sources additionnelles. On a ainsi découvert que l'auteur/traducteur médiéval s'appuyait non seulement sur des gloses ou des commentaires du poème virgilien (Servius), mais aussi sur d'autres motifs qu'il avait empruntés sans doute à Ovide. Mais les écarts entre la source latine et le récit français — il conviendrait d'ailleurs de parler de récits, tellement les versions des manuscrits *A* et *D* diffèrent sur des points essentiels — ne peuvent pas être expliqués seulement en raison d'une autre source d'inspiration. Les interventions

13. Pour étude systématique de la riche constellation de textes concernant Alexandre le Grand, voir Gaullier-Bougassas 2014.

nombreuses et importantes de l'auteur/traducteur et du remanieur de l'une des deux versions sont aussi essentielles pour bien comprendre le travail original du translateur, à tel point que le roman a été souvent cité comme le témoin d'un changement de langage poétique (Zink 1984 ; Mora 1996)¹⁴. Ces premières traductions se servent d'amplifications et d'abrègements, de divagations, d'anachronismes ou d'altérations de la trame narrative de la source. Elles ne se proposent pas de traduire un texte-source, de transférer des mots d'une langue à l'autre, mais de raconter une histoire à la fois ancienne, donc vraie, et nouvelle, donc agréable, selon la vieille prescription cicéronienne du *docere et delectare*. Il peut arriver d'ailleurs que pour que le *placere* soit plus crédible et plus authentique, l'auteur médiéval s'abrite derrière l'autorité fictive de traducteur selon le topos du livre source¹⁵.

Ce type d'adaptations ne caractérise pas uniquement les romans qui forment la matière antique (*Eneas, Thèbes, Troie, Alexandre, Apollonius* et leurs avatars des XIII^e-XV^e siècles). Le même type d'interventions du translateur apparaît dans les œuvres d'inspiration biblique, notamment dans celles où le goût littéraire se manifeste pleinement, comme dans le *Poème anglo-normand sur l'Ancien Testament*. Inspiré de la Bible et d'un épitomé latin des *Antiquités* de Flavius Josèphe, ce *Poème* témoigne d'une série d'adaptations et d'ajouts épiques, de plusieurs adresses au public, qui se font l'écho des chansons de geste, ainsi que des motifs de toutes sortes s'inspirant du milieu social familier au traducteur (le conseil des barons, les villes fortifiées, les descriptions de batailles, le *planctus*, etc.)¹⁶.

14. Pour une vision globale sur les rapports entre les deux textes, voir Logié 1999. Cf. Petit 1985.
15. Ainsi dans l'une des trois versions existantes de la *Vie de Saint Jehan Paulus*, sans doute la plus ancienne, l'auteur veut faire passer son œuvre comme une traduction d'un des récits des *Vite Patrum*. C'est le cas aussi de l'*Instruction d'un jeune prince* que Hugues de Lannoy affirme avoir traduit de l'allemand ou de la *Prophétie de Hannaule Fil Ysaac* attribuée par souci de vraisemblance géographique à l'autorité fictive du Sarrasin Hannau, ou encore de la *Chronique rimée* de Philippe Mousket. On peut également évoquer les sources latines plus ou moins attestées d'où Chrétien de Troyes aurait tiré *Erec et Enide* et le *Conte du Graal*, ou la dizaine de romans généalogiques du Moyen Âge flamboyant (*Gillion de Trazegnies, l'Histoire d'Olivier de Castille et d'Artus d'Algarbe, Jehan d'Avannes*, les deux versions de *L'Histoire des Seigneurs de Gavre*, la *Mélusine* de Jean d'Arras, *Paris et Vienne*, le *Roman d'Abladane* du Pseudo-Richard de Fournival). Ces récits ont été étudiés par Giovanni Borriero et Jean-Jacques Vincensini dans les deux chapitres de *Transmédie* consacrés au topos du livre source et ont fait l'objet d'un volume d'études plus récemment (Cf. Borriero ; Vincensini 2011a ; Galderisi/Vincensini, dir. 2016).
16. *Poème anglo-normand sur l'Ancien Testament : édition et commentaire*, éd. Nobel 1996.

Il existe cependant des traductions en vers où le degré de fidélité au texte source est plus évident, plus substantiel. Adam de Ros, par exemple, dans sa traduction de la *Visio Pauli* latine, met en valeur surtout l'augmentation (Leonardi 1997). On peut cependant remarquer qu'il ne s'agit pas de digressions ; ses augmentations dramatisent et moralisent le récit, tout en étant relativement brèves. Les ajouts apparaissent surtout dans le deuxième vers d'un couplet ; ils constituent le prolongement métrique du vers antérieur. Il s'agit essentiellement de béquilles métriques ou rythmiques dont l'auteur/traducteur se sert pour prolonger le récit.

La traduction en vers penche généralement vers le principe « ethnocentrique » dont a parlé Antoine Berman (1991), et parfois vers l'équivalence dynamique chère à Eugene Nida (1964), mais il y a tout de même des exemples qui témoignent par moments d'une équivalence formelle. Plusieurs écrivains se sont d'ailleurs servis de cette fidélité absolue au texte source. Citons l'exemple de Rouau d'Arundel, le traducteur en vers de la *Lettre du Prêtre Jean*, qui a développé cette technique de manière admirable. Il opère des changements à plusieurs niveaux (lexical, syntaxique, morphologique ou topique), mais ses interventions sont déterminées par les contraintes métriques ou par la rime. Rouau est un traducteur très fidèle, qui fait beaucoup de calques ; il reprend mot pour mot des énoncés et manifeste une préférence pour la conservation des mots précis de sa source. Quand il veut garder intacte la structure de la phrase latine, il augmente le nombre des mots et de vers dans la traduction :

Traduction de Rouau

Source latine

Prestre Jon, par la vertu
E par la grace de Crist Jhesu,
Reis de tuz reis crestiens,
E sire de tuz terriens,
Mande saluz e grant amurs
Al treis gentil empeurs
D[e] Constantinoble avowé.
Çoe saluz li ad mandé
K'il pust uncore avant aller
E grant richesce conquerer.
Asez avum oï sovent
Ke vus nus amez durement
Par la novele k'est venue

*Presbyter Ioannes potentia Dei
et virtute domini Iesu Christi
Rex regum
dominus dominantium (?)
salutem
—
Romeon gubernatori
salutem gaudere
ad ulteriora transire
gratia ditandi
Nunciatur apud maiestatem nostram
quod diligebas (?)
mentio*

En vostre país e expandue	<i>apud te</i>
De cele nostre grant hautesce	<i>altitudinis nostre</i>
K'avum conquis par pruesce ¹⁷ .	<i>excellenciam nostram (?)</i> ¹⁸

Le poète anglo-normand est ici aussi fidèle à sa source qu'un traducteur en prose. En effet la prose est le domaine par excellence de l'équivalence formelle. S'il peut arriver que les premières traductions françaises en prose s'éloignent occasionnellement de leurs sources, si elles peuvent parfois céder à l'équivalence dynamique, c'est parce que leurs auteurs souhaitent gloser et expliciter, comme dans les premières traductions des livres bibliques des Rois et des Juges, en particulier lorsque le contexte ne leur semble pas assez clair pour les lecteurs ¹⁹.

Ce n'est pas un hasard si la prose du XII^e siècle se manifeste surtout dans les textes bibliques. La Bible se situe depuis toujours entre les langues : hébreu, grec, araméen ou syriaque, latin, arménien, slavon, mais aussi — en Europe occidentale — vieil anglais et moyen haut allemand. La traduction biblique en ancien français semble un exercice nouveau alors qu'il ne l'est pas, car il s'inscrit dans ce mouvement paneuropéen plus large. Mais la véritable tradition de la traduction en prose s'affirme avec les différentes versions des Psautiers. On connaît plusieurs traductions des psaumes, à commencer par le psautier monolingue d'Oxford (Short/Careri/Ruby 2010). Certains psautiers sont doubles et bilingues (Ruby 2010), d'autres sont des traductions interlinéaires (le Psautier d'Eadwine) et s'insèrent dans un mouvement de travaux médiolatins sur les textes bibliques. On connaît aussi des paraphrases ou des traductions de commentaires des psaumes. Ces dernières anticipent l'intérêt pour des traductions d'autres parties de l'Ancien Testament (*l'Eructavit*, la Genèse d'Evrat, le premier commentaire des psaumes). Cet intérêt commun à toutes les aires francophones a été sans doute à l'origine de l'attention des traducteurs pour les autres livres de l'Ancien Testament.

Le Nouveau Testament n'a été adapté en revanche qu'au tournant des XII^e-XIII^e siècles. C'est l'époque de la *Bible* d'Herman de Valenciennes ²⁰. Et c'est à

17. *La Lettre du Prêtre Jean. Les versions en ancien français et ancien occitan : Textes et commentaires*, éd. Gosman 1982: 122-123 (vv. 57-72).

18. La source latine: *Presbyter Ioannes potentia Dei et virtute domini Iesu Christi Rex regum...*, éd. Oppert, 1864 [1870]: 168.

19. *Le Livre des Juges. Les cinq textes de la version française faite au XII^e siècle pour les chevaliers du Temple*, éd. d'Albon 1913 ; *Li quatre Livre des Reis : Die Bücher Samuelis und der Könige in einer französischen Bearbeitung des 12. Jahrhunderts*, éd. Curtius 1911.

20. *'Li romanz de Dieu et de sa Mere' d'Herman de Valenciennes, chanoine et prêtre (XII^e siècle)*, éd. Spiegle 1975.

partir de cette époque que l'on commence à traduire d'autres parties de la Bible : l'Apocalypse et les Maccabées. On observe aussi à la même période l'apparition des premières traductions intégrales ou quasi intégrales de la Bible : la Bible du ms. BnF f. fr. 763 (avant 1233), la Bible du XIII^e siècle (1220-1260), la Bible d'Acre (avant 1250), la Bible du ms. BnF f. fr. 6447 (ca. 1275) et surtout la célèbre *Bible historique* de Guyart des Moulins, qui synthétise toutes les tentatives antérieures, en confrontant le texte traduit de la Vulgate à la traduction de l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur. Avec ce texte, affirmation plénière de la figure d'un traducteur savant, la traduction biblique vers le français, issue des gloses marginales, est parvenue enfin, dans la première moitié du XIII^e siècle, à la traduction intégrale du Livre (Nobel 2011).

POURQUOI TRADUIRE ? POUR QUI TRANSLATER ?

Ce qui nous paraissait en 2011 relever de l'ordre de l'évidence est d'autant plus actuel, tant les nouvelles données ont confirmé des conclusions déjà présentées dans *Transmédie* (Galderisi, 2011b: 39). Il est toujours certain que les deux premiers siècles de la traduction vernaculaire sont ceux des premières translations-adaptations de la matière mythologique et littéraire. Le XIII^e siècle nous semblait être celui des traductions liées aux besoins de la pastorale, bien que les origines de ce mouvement puissent être identifiées déjà dans le siècle précédent. Le même XIII^e siècle témoignait d'une certaine exemplarité hagiographique — une grande partie des mille traductions de *Vies* de saint(e)s étant réalisées au XIII^e siècle —, l'analyse des traductions du XII^e siècle a permis d'observer que cette catégorie ne constitue qu'un prolongement des premiers textes hagiographiques. Les XIV^e et XV^e siècles, en revanche, avec leurs milliers de traductions et de versions de traductions, révélaient trois nouveautés majeures, qui sont encore valables : l'apparition d'une réflexion sur les enjeux moraux, esthétiques et éthiques de la traduction, quasi absente pour la période des débuts, où cette réflexion était éminemment utilitaire (« pur proveires garnir », la mission du *Comput* de Philippe de Thaon). Elle a été accompagnée par l'émergence d'une clergie formée de traducteurs spécialisés et travaillant dans des ateliers de traduction, ce qui constitue une différence majeure par rapport aux deux premiers siècles de la traduction. Il faut également prendre en compte la demande de plus en plus évidente (politique et/ou sociale), aussi bien que la conviction que tous ces savoirs translétés aux XIV^e et XV^e siècles servaient aux princes mais également aux *illitterati*, et cela quel que soit leur intérêt apparent, leur valeur intrinsèque.

Les raisons éthiques, politiques, eschatologiques ²¹, et les besoins des *illiterati* qui poussent les traducteurs à traduire, constituent un sujet très vaste qui ne peut pas être traité ici de manière approfondie. D'autre part, le public très divers selon les matières (roman, textes philosophiques, textes hagiographiques, etc.) auquel ces textes sont destinés, y compris en fonction d'éventuels commanditaires-destinataires, a fait l'objet de plusieurs études, à commencer par celle de Sylvie Lefèvre. Il est impossible d'expliquer en quelques lignes cette diversité, de récapituler un panorama de rapports entre commanditaires, translateurs, destinataires et lecteurs pas toujours bien identifiés, comme dans la traduction anglo-normande du *Livre des Juges*, faite pour deux maîtres Templiers, ainsi que sous le patronage de Marie de Champagne, voire beaucoup plus tard en réponse à la commande de Jean le Bon auquel Pierre Bersuire se conforme quand il traduit Tite-Live. Il faut reconnaître qu'il y a une pluralité d'acteurs et d'actants à l'œuvre dans la *translatio*.

Sylvie Lefèvre (2011) propose par exemple de classer les commanditaires et dédicataires en plusieurs catégories, selon les relations dont le traducteur et ces derniers témoignaient. On arrive ainsi à définir et à distinguer des traductions rédigées « pour l'ami », « en ostel de », des traductions offertes ou commandées. Ce spectre large d'action, résultat direct de la pluralité d'actants dans la *translatio* médiévale, invite ensuite à réfléchir sur le métier de traducteur : la plupart des exemples sur lesquels on peut s'appuyer pour bâtir une interprétation remontent alors à la fin du Moyen Âge, parce que c'est à cette époque que le traducteur s'affirme pleinement. Prenant également en compte l'espace géographique couvert par la francophonie médiévale, on peut arriver à observer des catégories diverses, telles que les « personnes physiques » et les « personnes morales ». On compte ici plusieurs typologies : les femmes et les moines dans l'Angleterre du XII^e siècle ; les commandes royales ou seigneuriales du Continent au siècle suivant ; la littérature pour les femmes nobles ; une « implication progressive » des rois de France ; la *translatio studii* et les Plantagenêt, etc. Néanmoins, ce n'est qu'au XIII^e siècle que la figure de l'auteur s'est affirmée dans sa subjectivité littéraire (Zink 1985).

C'est aussi à cette époque que l'on assiste à l'apparition de traducteurs professionnels, et à l'émergence par là même d'une conscience traductoriale plus affirmée, plus répandue.

21. Voir Vincensini 2011b et 2011c.

L'ÉMERGENCE DE LA PROSE ET LA NAISSANCE DES TRADUCTEURS PROFESSIONNELS

Une fois de plus, nous souhaitons appuyer notre analyse sur des statistiques. Les résultats que nous présentons ici sont également à prendre avec beaucoup de précautions ; ils nous fournissent davantage des perspectives à creuser que des certitudes. Le nombre des traducteurs médiévaux et des traductions relevant de ces mêmes traducteurs d'après les Index de *Transmédié*²² se présente de la manière suivante : x^e-xv^e : 282 traducteurs ; xiv^e-xv^e : 168 traducteurs (xiv^e : 64 ; xv^e : 104). Des 584 traductions réalisées par ces traducteurs, 190 datent des xii^e-xiii^e siècles et 394 des deux derniers siècles du Moyen Âge (xiv^e : 198 ; xv^e : 196). Ce que font apparaître ces chiffres est une double réalité. D'une part, on remarque une augmentation considérable du nombre de traducteurs aux xiv^e-xv^e siècles : deux tiers des traducteurs médiévaux appartiennent à la période du moyen français (168) ; d'autre part, le xv^e siècle compte à lui tout seul presque un quart (104) des traducteurs connus du Moyen Âge, mais sans doute beaucoup plus (350-400 ?) lorsqu'on pense aux 480 traductions réalisées au xv^e siècle pour lesquelles nous n'avons pas pu identifier le nom du traducteur.

Le résultat le plus étonnant concerne, cependant, la productivité de ces traducteurs. Alors que le métier de traducteur semble de plus en plus pratiqué au siècle de Jean Wauquelin, ces écrivains qui comptent indiscutablement parmi les premiers professionnels de l'histoire de la traduction apparaissent comme moins productifs que leurs collègues du siècle précédent : ils ne réalisent en effet en moyenne que 1,9 traduction par traducteur, avec un taux à peine supérieur à celui des traducteurs des trois premiers siècles de la traduction médiévale (1,7), là où les traducteurs du xiv^e siècle semblent bien plus prolifiques, avec en moyenne 3,1 traductions par traducteurs, c'est-à-dire 50 % de plus que les confrères de Jean Miélot. Ces résultats sont assez surprenants. Ils révèlent, en premier lieu, la continuité indiscutable dans la croissance du nombre de traductions et de traducteurs entre le xiii^e siècle et le xv^e siècle, avec un xiv^e siècle qui semble même moins prolifique globalement que le xiii^e ; ils montrent, d'autre part, que la productivité des traducteurs du siècle de Nicole Oresme est plus importante que celle de leurs homologues au xv^e siècle, qui semblent presque aussi nombreux qu'à la Renaissance, mais somme toute moins enclins globalement à se transformer tous en traducteurs professionnels.

Ces chiffres incitent, d'une part, à rechercher les explications de l'activité croissante de traduction au-delà des frontières traditionnelles qui séparent ancien

22. Galderisi 2011: 2, II, 1441-1444 et l'ensemble des deux tomes du *Répertoire*.

et moyen français, elles nous poussent d'autre part à nous interroger sur les origines de l'élaboration d'une langue de la traduction, d'un *clerquois* médiéval, pour paraphraser la formule chère à A. Berman, dont la diffusion joue sans doute un rôle considérable dans l'*illimitation* du champ de traduction. La progression phénoménale entre les traductions du XII^e siècle et celles que l'on enregistre au XIII^e siècle (+ 500 %), deux fois plus importante vraisemblablement que celle que nous constatons entre le dernier siècle du Moyen Âge et le XVI^e siècle, s'explique surtout avec l'invention de la prose et le rôle qu'elle joue dans les narrations longues²³. Le premier moteur de la traduction, et ce qui le différencie par rapport aux siècles de la *translatio studii*, est cette nouvelle modalité d'écriture qui permet aux traducteurs de mieux transférer des œuvres théoriques et philosophiques, d'acclimater dans la langue française des concepts et des mots nouveaux, de les éclairer de cette lumière de l'exhaustivité, de l'auto-explication, propre à la prose. Rien ne saurait mieux le rappeler que la formule célèbre de ce grand traducteur du XIII^e siècle qu'est le compilateur Brunet Latin : « la v[o]ie de prose est large et plenièrre, si come est ore la comune parleure des gens, mes le sentier de rime est plus estrois et plus fors²⁴ ». Cette plénitude et cette facilité de la prose française dictent donc le choix de Brunet, qui est avant tout un compilateur-traducteur. Comme le rappelle Sylvie Lefèvre,

les entreprises de traduction à partir de cette époque vont avoir un parfum de sérieux de plus en plus prononcé. La langue vernaculaire pouvant prendre le relais des langues savantes et même le devant, s'il est vrai que la connaissance du latin le plus classique diminue après le XII^e siècle²⁵, la littérature traduite va s'intégrer dans des programmes politiques et culturels de plus en plus visibles (Lefèvre 2011: 180).

Ce mouvement d'appropriation intellectuelle et linguistique des textes latins est possible aussi parce qu'il s'accompagne d'un « *mouvement inverse* par lequel, loin de chercher à remplacer ces textes par leurs prétendus "équivalents" en langue

23. Sur le français langue de culture et sur l'essor de la prose, on peut lire toujours avec profit les pages que Christiane Marchello-Nizia a consacré à ces questions dans Marchello-Nizia (1979: 43-49). Comme le souligne la linguiste au sujet des justifications qu'on peut lire dans les prologues, « Quels que soient les arguments employés, la prose française est désormais porteuse de quelques-uns des caractères que la langue latine possédait seule jusqu'alors. » (Marchello-Nizia 1979: 45).

24. Latini, *Tresor* (éd. Beltrami 2007: III, 10, 1).

25. Monfrin 1964: 18-20. [La présente note fait partie de la citation de Sylvie Lefèvre.]

d'arrivée, nous *revenons* à eux afin de reprendre en vue ce que le mouvement de *la translatio studii* fait nécessairement perdre » (Berman 2012: 35).

La néologie, sous toutes ses formes (néologismes, néologie sémantique, glose périphrastique, importation de structures syntaxiques, etc.), contribue de manière tangible à ce mouvement d'« écoute » du texte d'origine, qui résonne ainsi dans la langue d'arrivée. Or il est évident que la prose se prête bien plus que le vers à la pratique de la néologie, qui nécessite d'une expansion de l'espace discursif et de clarté, alors que le « sentier de la rime » plus étroit, plus contraignant, moins souple, est sous la domination de la formule elliptique, de la suggestion bien plus que de l'explication ²⁶. La prose devient ainsi le médium idéal de cette communication biunivoque que la traduction institue entre le texte d'origine et le texte d'arrivée. Comme l'on sait, la chronique en langue vernaculaire avait, dès le XIII^e siècle, généralisé l'usage de la prose, qui a de plus en plus été conçue comme l'instrument privilégié de la culture aristocratique ²⁷. La prose est un vecteur de culture avant de devenir grâce aux traducteurs l'instrument d'une pensée savante.

L'INVENTION D'UNE LANGUE DE LA TRADUCTION : LA PROSE SAVANTE

En même temps, et c'est sans doute l'aspect le plus intéressant et peut-être le plus original de la relation profonde entre traduction et prose, ce travail de va-et-vient entre les deux textes, traduit et traduisant, contribue à façonner une nouvelle architecture syntaxique de la prose, de plus en plus « détachée des exigences propres à toute communication (clarté, simplicité, ordre logique des séquences, etc.) » (Berman 2012: 44). Sans cette architecture qui lui est propre, sans ce contenu de son expression, point de mise à distance des savoirs véhiculés, point de prose littéraire et savante. Les « nains » des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles ne se juchent qu'en apparence sur les épaules des géants qu'ils traduisent ; en réalité, ils construisent discours après discours, néologisme après néologisme, concept après concept les échafaudages d'une langue française qu'ils ont contribué à façonner, moderniser, enrichir, intellectualiser au moins autant sinon plus que les œuvres vernaculaires originales, dont ils sont d'ailleurs souvent eux-mêmes les auteurs.

26. Un certain nombre de prologues de traductions témoignent d'ailleurs de cette problématique générique et linguistique. Les traducteurs déclarent sans ambages leurs difficultés devant la rudesse elliptique, le synthétisme, la brièveté du latin, que la prose ample et un peu contournée ne peut évidemment pas restituer.

27. Voir, à ce propos, Rasmussen 1958 et Spiegel 1997.

Les traductions, toutes les traductions, participent de ce mouvement d'élaboration d'une prose réflexive, discursive, conceptuelle. Même lorsque les textes traduits sont à l'apparence très éloignés de leur texte d'origine, même lorsque les termes néologiques appartiennent à des champs sémantiques et disciplinaires que tout semble opposer, un même processus de « fixation conceptuelle », de généralisation catégorielle est à l'œuvre dans cette prose translative, selon ce caractère biunivoque que nous évoquions précédemment. Une nouvelle architecture du français se met en place, « discursivité et réflexivité constituent l'essence d'une prose fondamentale, la rendent apte à embrasser (presque) tous les domaines de l'existence humaine, du plus concret quotidien au plus abstrait » (Berman 2012: 45). Dans ce processus collectif de formation d'une nouvelle prose qui se produit entre le XIII^e et le XIV^e siècle, l'augmentation du nombre de traducteurs est presque plus importante que celle du nombre de traductions. Ce qui importe c'est en effet moins l'invention de l'un ou de l'autre, même si certains, comme Nicole Oresme jouent un rôle matriciel dans l'enrichissement lexical et le caractère réflexif de la prose savante, que plutôt l'appropriation par de centaines de clercs d'une langue capable de conceptualiser en traduisant, de créer sa propre syntaxe expressive. Sans cette œuvre collective, la prose n'aurait sans doute pas eu la forme qu'elle a prise. Le mouvement intellectuel, qui aboutit à la fondation d'une nouvelle esthétique du discours, est dans ce sens plus important que les traductions des uns ou des autres.

Il est vrai que les traducteurs du XV^e siècle semblent privilégier des textes à traduire qui ne relèvent pas de ce que nous appelons aujourd'hui littérature ; il est tout aussi vrai, comme le rappelle C. Thiry (2007: 15), « La préférence des ducs de Bourgogne reste [...] orientée majoritairement vers la production non littéraire ». On peut cependant affirmer que la traduction est à la fin du Moyen Âge la matrice et le critérium de ce que l'on appellera à la Renaissance *litterature*. Le travail de ciselage lexical, d'innovation linguistique, que l'on trouve dans de nombreuses traductions de la fin du Moyen Âge, finit par produire une œuvre collective de raffinement stylistique. Ajoutons à cela que la présentation même des manuscrits comportant des traductions se modifie, attestant de cette nouvelle conscience éditoriale des traducteurs. C'est ce que rappelle Roberta Capelli dans le chapitre de *Transmédie* consacré au support des textes :

Au fur et à mesure que la traduction gagne en autonomie par rapport aux modèles, le livre traduit présente une physionomie éditoriale spécifique : un prologue (parfois deux) du traducteur comportant son « manifeste poétique », la dédicace au commanditaire, le prologue de l'auteur, la table des rubriques, le texte traduit

et commenté, éventuellement la table des notables suivie d'un lexique (Capelli 2011: 228-229).

Même si la traduction n'a pas une vocation littéraire immédiate, ou revendiquée comme telle, elle n'en a pas moins une valence esthétique dont il serait inapproprié de mesurer l'impact à l'aune de nos critères poétiques. Comme le suggère Jean-Jacques Vincensini,

savantes ou littéraires (si cette alternative a un sens au Moyen Âge), les traductions bouleversent le paysage intellectuel par les connaissances qu'elles fournissent et les effets religieux, politiques, linguistiques et esthétiques qu'induit cet apport « bouleversant » de savoirs. (Vincensini 2011c: 261)

La traduction devient à la fin du Moyen Âge le lieu où l'on donne une forme nouvelle à la langue maternelle, où l'on façonne une prose qui est aussi bien celle dont se servent les traducteurs que les auteurs des mises en prose. Cette prose nouvelle facilite le transfert de contenus nouveaux²⁸, l'émergence d'une nouvelle genericité. De Nicole Oresme à Laurent de Premierfait, on retrouve cette conscience nouvelle que savoir et plaisir du texte sont liés et que la prose savante n'est pas étrangère à une esthétique littéraire. Nicole Oresme le rappelle explicitement dans le Prologue des *Éthiques* : « Et comme dit Tullus en son livre de *Achadémiques*, les choses pesantes et de grant auctorité sont delectables et bien agreables as genz ou langage de leur país »²⁹. Laurent de Premierfait, en fait de même au début de sa traduction du *Decameron* :

Pour mon delect privé ne pour mon singulier plaisir je ne mis oncques le fardel sur espauls de translater ledit livre, mais pour hors tirer et expriendre par moine et aide de la grace de Dieu aucun commun prouffit et honneste delectacion³⁰.

Certes, comme le rappelle encore Jean-Jacques Vincensini, il s'agit plus « d'une pratique linguistique » (2011b: 427) qui noue dans un seul acte de parole savoir, réflexion, plaisir de l'auteur et du lecteur, plutôt que du manifeste d'une nouvelle littérature réflexive, d'un épanchement intellectuel du moi pour lesquels

28. Voir Goody 1983.

29. *Le Livre de Éthique d'Aristote*, éd. Menut 1940: 101.

30. Boccace, *Decameron. Traduction de la version latine de Laurent de Premierfait*, éd. Di Stefano 1999: 3.

il faudra attendre le génie de Montaigne, mais la conscience des bénéfiques esthétiques de la traduction est bien là, et elle est partagée par une communauté d'écrivains et de lecteurs.

Dans son étude de la traduction du *Romuléon*, Frédéric Duval avait déjà mis en lumière avec précision les stratégies de cette œuvre de « décoration » de la langue française dont parle Sébastien Mamerot³¹. L'examen notamment des techniques de transfert linguistique, l'attention manifeste « portée à la langue d'arrivée » (Duval 2001: 328), révèlent non seulement que le traducteur tend à clarifier l'expression du texte d'origine, selon un principe de transparence et de glose, dont nous avons déjà souligné combien il est spécifique à la prose vernaculaire, mais il affiche une volonté stylistique d'éviter les répétitions, de favoriser autant que possible la substitution de catégories grammaticales, les périphrases ou l'emploi rhétorique de certains polynômes (Duval 2001: 328-330). C. Thiry (2007: 17) a souligné combien cette intention, qu'il considère davantage comme un « souci stylistique » que comme une volonté esthétique, se retrouve aussi chez d'autres traducteurs, en faisant notamment référence à « la traduction de Jacques de Guise par Jean Wauquelin ». On pourrait faire le même constat pour le vocabulaire de Jean Miélot (Duval 2010) et son utilisation de la proposition participiale (Bengtsson 2010). Anders Bengtsson, entre autres, a clairement mis en lumière le rôle qu'a joué, au début du xiv^e siècle, le développement de ces propositions participiales dérivant des ablatifs absolus latins dans l'élaboration d'une prose réflexive, donc d'une extension de la subjectivité grammaticale et par là même littéraire (Tesnière 2007: 157). Par ailleurs, Charles Brucker avait montré combien le moyen français se distingue de l'ancien français par une expansion grandissante des formes nominales du verbe, et en particulier du participe présent et du gérondif (Brucker 1977: 336 *sqq.*). Dans une autre étude, Jean Rychner remarquait que l'ablatif absolu de Tite-Live est traduit par Pierre Bersuire selon son goût stylistique soit par une proposition avec le verbe au mode personnel, soit par une proposition participiale calquée sur le latin (Rychner 1964 [1963]: 177). Anders Bengtsson (2007: 207) en concluait même que « la solution qui paraît s'imposer c'est de penser que la proposition participiale détachée est entrée dans l'usage grâce à la relatinisation, sans toutefois oublier l'adjonction d'un autre

31. « En faisant laquelle translation, j'ay observé à mon pouoir en plusieurs poinctz le texte et en aultres ensuiuy l'entention du composeur et aussi celle des orateurs desquelz il a voulu entiere-ment descrire les propres vers et aultres ditz en prose en cestui traictié, lequel je commençay dedans Troyes l'an mil .iiii^e.lxvi. sans y adjouster ne diminuer sinon en tant qu'il m'a semblé necessaire a la seule decoration du langaige françois et par especial du vray soissonnois » (*Le Romuleon en françois*, éd. Duval, 2000: 213).

facteur : la nominalisation. » Ces auteurs montrent bien comment la prose de traduction se distingue de celle qui ne traduit pas. D'une même racine, une seule branche a pu donner la « prose savante ».

Une analyse synoptique des stratégies linguistiques de traductions mises en œuvre par nombre de traducteurs révélerait sans doute combien ces pratiques stylistiques étaient diffuses et combien elles contribuaient à façonner leur écriture, qui n'avait certes pas une vocation fictionnelle ou poétique immédiate, mais qui avait bel et bien une intention esthétique. C'est aussi cette intention esthétique partagée, cette exigence commune de *décorer* la langue française pour en faire un langage de *délectation* qui fait de ces traducteurs des écrivains.

La question de la littérarité de la plupart de ces traductions paraît donc anachronique. Les différences que l'on constate entre le texte original et le texte traduit ne sont plus seulement les indices d'une traduction *ad sensum*, anachronique ou infidèle, mais les traces d'une nouvelle architecture de la langue française que les traducteurs mettent en place, d'une avance même qu'ils prennent sur la prose communicative, d'une distance qu'ils créent avec le langage quotidien. L'écriture en français se trouvait déjà, au XII^e siècle, à la limite de la glose, s'inspirant de la sentence *non nova, sed nove*. Philippe de Thaon, l'un des premiers traducteurs français, peut être comparé à Constantin l'Africain, un *coadunator ex multorum libris*, un écrivain qui est à la base un traducteur, mais qui finit par s'approprier la paternité entière du livre (Jacquart 1994: 79). Son travail, pénible, est d'abord celui d'un compilateur, puisqu'il va dépouiller plusieurs sources, afin de le collationner. Si cette *coadunatio* ressemble à la « conjointure » de Chrétien de Troyes, mélange harmonieux de plusieurs traditions, c'est parce qu'elle correspond à une réalité médiévale. La littérature médiévale même peut être considérée une « conjointure » et l'impression que les œuvres littéraires de l'époque seraient des compilations porte également sur l'ensemble dont ces œuvres font partie.

Comme nous l'avons déjà souligné, la conjointure et la mouvance existent également dans l'articulation des différentes catégories de traductions vers le français : traduction littérale, littéraire, transposition, adaptation ou translation, paraphrase ; toutes ces catégories (modernes) se trouvent mélangées à l'époque médiévale. Le spectre de techniques de traduction étant très large, le lecteur moderne a parfois du mal à identifier des seuils entre les diverses catégories, y compris parce qu'ils n'ont jamais été conçus en tant que tels, pour faire valoir d'une technique ou d'une autre, parce qu'ils n'existent pas hors de notre concordance avec le texte source. La liberté dont le traducteur jouit est totale et le résultat témoigne, bien évidemment, de ses choix, de sa culture, de son éducation, de sa maîtrise du français ou de la langue latine.

Si le traducteur est *capricieux*, le texte lui-même l'est aussi. Les notions d'ajout ou de suppression sont modernes ; elles n'existent pas *per se*. Sachant qu'elles aident mieux les chercheurs à comprendre la nature ou la structure du texte français par rapport à ses sources, souvent latines, il faut constater que le traducteur ne le concevait pas de la même manière, simplement parce qu'il se trouvait en plein processus rédactionnel. L'éloignement par rapport aux sources latines peut avoir été inconscient et involontaire.

LA TRADUCTION CREUSET DE LA LANGUE FRANÇAISE

Plus tard, au moment de l'élaboration de la prose savante, les traducteurs du xv^e siècle ont eu un modèle qui a offert au moyen français des dizaines de mots nouveaux, de concepts structurant la pensée et la subjectivité réflexive, au sens de conscience de son propre langage. Ce maître ès langue traduisante est Nicole Oresme. C'est moins sur son travail de traducteur, que nous voudrions nous arrêter pour conclure, que sur l'importance de ses legs lexicaux et conceptuels, d'une part, et sur le projet politique, intellectuel et esthétique de faire du français une prose globale. Oresme expose lui-même ce dessein : « Doncques puis je bien encore conclurre que la consideracion et le propos de nostre bon roy Charles est a recomender, qui fait les bons livres et excellens translater en François ³². » Comme le résume Sylvie Lefèvre,

Oresme ne pense plus la traduction dans les termes d'un problème posé par un texte particulier ainsi que la plupart des prologues de traducteur le montre, mais comme ressortissant d'une véritable politique culturelle, d'un programme délibéré destiné à asseoir l'autorité de cette langue et à améliorer ses capacités d'expression savante. (Lefèvre 2011: 185)

Et même si ce projet politique et intellectuel de donner à la France une politique culturelle semble globalement avoir échoué, y compris en raison de la guerre des Cent Ans, on doit à Nicole Oresme d'avoir doté la prose française d'un vocabulaire qui relève aussi bien du lexique de base philosophique que « des *Grundwörter* de la prose fondamentale » (Berman 2012: 69). C'est ce que suggère aussi Joëlle Ducos, en rappelant le caractère biunivoque de la relation linguistique entre langue savante et langue populaire :

32. Cité dans Lusignan 1986: 154-158.

Bien souvent, les traductions manifestent une distance entre la langue savante et une langue populaire présentée dans une hiérarchie, la langue commune étant inadéquate... mais il s'agit moins d'une relation verticale que d'un prolongement. Elle témoigne plutôt dans la langue vernaculaire d'une référence à l'autorité savante, le mot arabe, grec ou latin signalant une source et donnant une garantie savante au texte traduit : il s'agit d'ancrer l'autorité dans la langue vernaculaire. (Ducos 2007: 250)

C. Buridant (2011: 356) résume ainsi ce va-et-vient : « la langue savante en gestation est ainsi conçue comme ancrée dans sa matrice, qui la légitime, et comme son prolongement. » Or le français, et c'est là la contribution capitale de Nicole Oresme, ne possédait que très peu d'équivalents des termes et des concepts grecs et/ou latins satisfaisants d'un point de vue dénotatif. Par ailleurs, il manquait souvent à ces mots une valence qualitative leur permettant d'être intégrés dans le registre de la prose savante (Buridant 1986: 152 et *sqq.*). Le néologisme devient l'instrument poétique et rhétorique de ce nouvel outillage de la langue française. C'est évidemment vrai pour les poètes, comme le souligne Frédéric Duval (2011: 519), « Dans le domaine poétique, les rhétoriciens voulurent se doter des mêmes armes que les anciens afin de pouvoir rivaliser avec eux, d'où la multiplication de néologismes. » Mais c'est vrai également pour le domaine philosophique, pour la prose savante. Et s'il est évident qu'il y a eu un effet de mode dans la latinisation du français³³, il est tout aussi vrai que le néologisme est chez Oresme d'abord, chez Octovien de Saint-Gelais et ses 142 latinismes recensés par Thomas Bruckner (1987)³⁴, à la fin du Moyen Âge, chez Claude de Seyssel plus tard, le mode privilégié d'enrichissement de la langue française et non seulement de son lexique. Il arrive parfois que les traducteurs anonymes se permettent de théoriser l'usage de ces néologismes dans le cadre d'une problématisation de l'acte de la traduction. Ainsi, dans le *Psautier de Lorraine* ou de Metz (1370), le traducteur déclare dans son prologue :

Quar pour tant que laingue romance et especiaulment de Lorene est imperfaite, et plus asseiz que nulle aultre entre les langaiges perfaiz, il n'est nulz, tant soit boin clerc ne bien parlans romans, qui lou latin puisse translateir en romans quant a plusour mos dou latin; mais couvient que, per corruption et per diseite des mos françois, que en disse lou romans selonc lou latin, si com : *iniquitas*

33. Voir Duval 2017.

34. Cité par Duval 2011: 519.

‘iniquiteit’, *redemptio* ‘redemption’, *misericordia* ‘misericorde’ ; et ainsi de mains et plusours aultres telz mos, que il couvient ainsi dire en romans comme on dit en latin. Aucune fois li latins ait plusours mos que en romans nous ne poions exprimeir ne dire proprement, tant est imperfecte nostre laingue, si com on dit on latin : *erue, eripe, libera me*, pour les quelz .iiii. mos en latin nous disons un soul mot en romans : ‘delivre moi’ ; et ainsi de maint et plusours aultres telz mos, des quelz je me coise quant a present pour cause de brieiteit. Aucune fois li latin warde ses rigles de gramaire et ses congruiteiz et ordenances en figures, en qualiteiz, en comparaison, en persones, en nombres, en temps, en declinesons, en causes, en muf, et en perfection : que en romans ne en françoiz on ne puet proprement wardeit, pour les varieteiz et diversiteiz des lainguaiges et lou deffault d’entendement de maint et plusour, qui plus souvent forment lour mos et lour parler a lour volenteit et a lour guise que a veriteit et au commun entendement. Et pour ceu que nulz ne tient en son parler ne rigle certaine, mesure ne raison, est laingue romance si corumpue qu’a poinne li uns entent l’aultre, et a poinne puet on trouver a jour d’ieu persone qui saiche escrire, anteir ne prononclieir en une meismes semblant meniere; mais escript, ante et prononce il uns en une guise et li aultre en une aultre ³⁵.

Ce qui change le visage de la prose française ne sont pas les néologismes en tant que tels, car ceux qui n’ont servi que chez un auteur et qui n’ont pas été repris, ne témoignent souvent que d’exercices de style avant la lettre, de calques du latin scholastique destinés à disparaître avec leur créateur ³⁶. Ce sont ces dizaines de mots nouveaux ou de néologies sémantiques qui modifient à tout jamais le vocabulaire conceptuel du français ³⁷ et qui contribuent à rendre chaque jour un peu plus consubstantiel le rapport entre prose et réflexion. La table des « moz divers et estrange », que Nicole Oresme intègre à sa traduction de l’*Éthique*, constitue un parfait exemple à la fois d’une conscience nouvelle du rôle d’innovation

35. *Le Psautier de Metz : texte du XIV^e siècle*, éd. Bonnardot 1884: 1-2.

36. À côté de ces termes abstraits qui ont façonné l’armature conceptuelle d’une prose réflexive, on trouve par exemple chez Nicole Oresme des mots à la vie brève (*actible, cognition*, etc.) ou des composés à formation privative (*indélectation, ingloriation*, etc.), qui n’ont pas survécu malgré leur puissance évocatrice. Voir en dernier lieu l’article important de Trotter 2013.

37. Certains travaux, en particulier celui déjà cité de Thomas Städtler, semblent inviter à redimensionner la part d’innovation que l’on devrait à Nicole Oresme. Beaucoup de néologismes, notamment les « néologismes prospectifs », ayant une fonction nomenclatrice mais non attestés ultérieurement, n’ont pas essaimé dans d’autres traductions. Il faut entendre ces réserves ; en même temps la pratique de la néologie a une fécondité exemplaire qui va bien au-delà de la vie et de la mort de tel ou tel mot nouveau. (Voir aussi Ducos/Salvador 2011).

linguistique et conceptuelle que la traduction implique et de glossaire spécialisé avant la lettre, ou du moins avant l'invention de l'imprimerie. Ainsi faisant, « Oresme produit autant un ouvrage de philosophie politique qu'un véritable manuel de travail. [...] Il y a eu là un gigantesque travail d'édition de la part d'Oresme, et un souci de préparation au repérage et à la lecture » (Bertrand 2015: 106).

Or les principaux bénéficiaires de ce travail sont les autres traducteurs qui trouvent ainsi dans cette première table, mais aussi dans la « Table des expositions des fors mos de Politiques » qu'Oresme ajoute à la traduction du *Livre de Politiques d'Aristote*, une série d'outils lexicaux mais aussi lexicographiques qui vont finir par devenir des mots-outils de la langue vernaculaire, en dehors même de tout contexte de traduction. Quand on regarde de près cette liste de néologismes ou de mots que le lecteur peut lire comme tels³⁸, on est impressionné par la fécondité expressive de mots tels qu'*abstraction*, *action*, *aristocratie*, *démocratie*, *différence*, *extrême*, *illegal*, *infini*, *monarchie*, *passif*, *passion*, etc. (Bertrand 2008), sans lesquels la puissance d'abstraction conceptuelle de la langue française n'aurait pas été la même. Les gloses que Nicole Oresme propose de ces mots dans la « Table des expositions des fors mos de Politiques » sont alors non seulement un mini traité de sciences politique mais aussi, et sans doute surtout, un modèle de prose savante, de subtilité stylistique et syntaxique, car l'obscurité propre à tout néologisme implique « la mise en place de nouveaux étayages » (Berman 2012: 69-70) à la fois d'ordre lexical et phrastique.

Cette créativité lexicale se retrouve aussi chez Raoul de Presles ou chez Denis Foulechat, même si dans leur cas il s'agit davantage de néologie sémantique : de mots, c'est-à-dire, qui acquièrent dans un contexte de traduction une nouvelle acception conceptuelle — on pense au cas de *corruption*, qui passe chez Raoul de Presles de l'acception *morale* au sens nouveau, et si durable, de *corruption des mœurs* (Berman 2012: 108-109). L'imitation et l'émulation produisent alors non seulement un enrichissement lexical mais la création de véritables langages disciplinaires, contribuant ainsi de manière décisive à l'avènement de cette prose savante d'où naîtront à la fois la prose littéraire du xvi^e siècle et le moderne *clerquois*.

38. Le fait qu'un mot ait été éventuellement déjà utilisé avant Oresme ne suffit pas à en faire un mot compris de tous. Un néologisme n'est après tout, et très souvent, qu'un mot dont les premières attestations ne nous sont pas parvenues...

LATIN : LINGUA MEDIANTE

Nous ne connaissons qu'un seul cas de traduction du grec en français : le *Barlaam* du Mont Athos, réalisée après la IV^e croisade. Cette traduction semble cependant être le résultat d'une commande locale (Agrigoroaei 2014). Il existe un autre cas de traduction française faite directement à partir du grec, mais la critique n'est pas unanime et il ne s'agit pas du grec classique. Il s'agit de la première version de la *Chronique de Morée*, datée du XIV^e siècle, qui semble avoir été composée en grec démotique (Egea 1996). Mais il est fondamental de préciser ici que le grec démotique connaît aussi des œuvres d'inspiration manifestement française. Tel est le cas du *Phlorios et Platzia-Phlora*, une traduction du *Floire et Blanchefleur* faite à partir de sa version toscane ; ou de *l'Imperios et Margarona*, adaptation de *Pierre de Provence et la Belle Maguelone* réalisée à partir d'une version française ou catalane (Beaton 1996 [1989]: 137-140).

Plus généralement, les traductions médiévales françaises des œuvres grecques dérivent toujours d'un intermédiaire latin. Or, comme l'on sait, cette médiation n'a pas été toujours directe. Souvent, la version latine, y compris composée pour le besoin des traducteurs vernaculaires, n'est à son tour qu'une œuvre doublement seconde, qui a bénéficié des traductions syriaques et arabes des textes antiques.

Comme on le rappelait déjà dans *Transmédie*,

Si des versions ou des traductions arabes sont à l'origine d'une trentaine de versions latines qui ont donné lieu à des traductions vernaculaires, l'arabe n'apparaît comme langue de médiation entre l'original et la traduction française que dans un ou deux cas. La presque totalité des œuvres arabes recensées dans le Répertoire *Transmédie* (20 sur 24) est traduite en français à partir de versions latines (voir Répertoire, section vb). Si l'arabe est indiscutablement une langue et une culture de médiation entre l'Antiquité grecque et l'Occident latin, et si sa médiation est fondamentale et première pour les sciences et la philosophie, son rôle est en revanche très marginal sur un plan quantitatif dans la traduction vers le français. Si l'on additionne les œuvres arabes originales et les versions arabes de textes grecs ou hébreux traduits en français, citées dans le Répertoire et dans le "purgatoire" de *Transmédie* [...], on a au total une cinquantaine de textes arabes sur les 1 206 œuvres-source que comptent ces deux parties du corpus *Transmédie* et qui ont alimenté la *translatio studii* vernaculaire (Galderisi 2011b: 38).

Doublement second, et pour cette raison encore plus imprécis et *traditore*, le latin permet cependant de jeter un pont non seulement entre l'Antiquité et le

Moyen Âge, mais surtout entre différents temps et espaces de la civilisation médiévale. Le latin médiéval n'est pas seulement l'instrument de la *translatio studii*, le ciment et le levier d'une culture savante partagée, il est aussi dans un rapport du même au même avec son double classique. Image vivante et donc changeante, imparfaite et pour cela dynamique d'une *grammatica*, d'une langue morte, dans laquelle a été composée une part fondamentale du savoir et des lettres antiques. Dans ce sens le latin médiéval est toujours une langue de médiation, même lorsqu'il ne sert pas d'intermédiaire direct entre un texte grec, arabe, hébreu ou italien et les langues vernaculaires gallo-romanes.

On peut cependant remarquer que l'on traduit du latin ce qui constitue déjà une tradition ; on ne traduit pas les œuvres qui viennent à peine d'être rédigées, où les textes parus à la même époque, car on attend toujours qu'ils soient pour ainsi dire validés par le temps, qu'ils deviennent des traces du passé. Cette différence d'un demi-siècle, voire d'un siècle se justifie par la méfiance des traducteurs. Un exemple parmi tant d'autres. Le premier commentaire français des Psaumes, rédigé sans doute pour Laurette d'Alsace, a été traduit à partir d'un texte dérivé de la *Media Glossatura* de Gilbert de la Porrée, alors qu'à la même époque on se servait plutôt de la *Magna Glossatura* de Pierre Lombard, qui avait supplanté le succès du commentaire de l'évêque Gilbert ³⁹.

LES TRADUCTIONS HORS DE FRANCE ET LA TRADUCTION HORIZONTALE

La traduction en français dans les différents domaines des francophonies médiévales témoigne de la pénétration de la langue française et du rôle de *lingua franca* intellectuelle qu'elle assume en lieu et place du latin. Un grand nombre de traductions sont, d'après le Répertoire de *Transmédié*, réalisées dans les espaces des francophonies médiévales. L'Angleterre (anglo-normande) et la Flandre (wallonne) constituant des prolongements de l'espace français, il paraît plus intéressant de mettre en évidence plutôt les enclaves francophones d'Italie (16 traductions), en passant par Chypre (3) et la Terre Sainte (4), mais aussi la Grèce (1), l'Irlande (1) ou la Suisse romande (1) ⁴⁰. Dans ces autres pays de la francophonie médiévale, les traductions françaises constituent une part importante, et souvent majoritaire, des œuvres francophones.

39. *The Twelfth-century Psalter Commentary in French for Laurette d'Alsace...*, éd. Gregory 1990.

40. Galderisi 2011: 2, II, 1542-1543.

La Terre Sainte et le Chypre, l'Outremer des croisades, constituent un prolongement de la *translatio* française proprement dite. Les textes qui y ont été produits entretiennent des rapports avec ce qui était réalisé en France ou en Angleterre. La *Bible d'Acre*, par exemple, réutilise les traductions anglo-normandes des livres des Juges et des Rois, datées du XII^e siècle⁴¹. Et la *Règle des Hospitaliers*, traduite une première fois en Angleterre⁴², connaît une deuxième traduction réalisée à Chypre (Delaville Le Roulx 1894: I, 62-68), avant d'être remaniée, puis retraduite, en terre française.

Toutes ces traductions de textes français que l'on voit apparaître aux XIV^e et XV^e siècles ne s'expliquent pas seulement par l'affirmation d'une pratique de la traduction et par l'émergence d'une nouvelle catégorie de traducteurs, conscients de leur métier et de l'altérité esthétique et linguistique sur laquelle ce métier se fonde. Si la traduction horizontale à partir du français connaît un essor probablement comparable à celui de la traduction verticale du latin, du grec, de l'arabe ou de l'hébreu vers le français, c'est aussi sans doute parce que, d'une part, à l'aube du XIV^e siècle le français n'est plus la langue dominante du milieu du siècle précédent, et qu'elle est de ce fait de moins en moins comprise par les élites, et, d'autre part, parce que les lettres françaises ont produit des formes esthétiques qui constituent aux yeux des auteurs des autres pays des modèles littéraires à importer et à imiter. La francophilie rhétorique, littéraire et esthétique (en moindre mesure générique) prend alors la relève de la francophonie linguistique et politique. Mais cette relève prouve aussi que les francophonies médiévales, une fois de plus à l'exception de la francophonie anglaise, étaient liées à des circonstances historiques, politiques et culturelles qui concernaient essentiellement des cercles intellectuels cosmopolites et relativement restreints.

C'est pourquoi il existe très peu de traductions françaises faites à partir des œuvres rédigées dans d'autres langues vernaculaires de l'Europe médiévale. Le cas des rares traductions faites à partir du castillan, le *Triomphe des dames* (1459-1460) par exemple, traduit sur la demande d'un écuyer portugais de Philippe le Bon, sont souvent le fruit de circonstances exceptionnelles (Serrano 2008). Le cas des rapports avec la littérature allemande est également édifiant à ce propos. Bien que l'apparition dans l'espace germanophone des genres romanesque, chevaleresque, héroïque, ou encore de la chronique rimée doit beaucoup à l'influence française, la littérature française ne comporte que deux traductions médiévales faites à partir de l'allemand. Ce qui est encore plus surprenant, c'est que ces deux

41. *La Bible d'Acre. Genèse et Exode*, éd. Nobel 2006.

42. *The Hospitallers' Rule...*, éd. Sinclair 1984.

traductions datent du dernier siècle du Moyen Âge. Ainsi les versions françaises de la *Narrenschiff* de Sébastien Brandt sont apparues dans un contexte déterminé par les vagues culturelles paneuropéennes de la Renaissance (DuBruck 1974). Quant à la traduction du 'Miroir des Souabes' (le *Schwaben-spiegel*), elle était sans doute destinée à combler un problème de jurisprudence, mais son utilité a été limitée à un contexte local fribourgeois qui l'a produite, voire à la personne mystérieuse d'un certain Petermann Cudrefin qui semble être son auteur (Matile 1843).

Le cas des traductions à partir de l'italien paraît bien différent. On a souvent évoqué la mode des jongleurs français accompagnant les pèlerins dans leurs pèlerinages romains ; ces *giullari* étaient si appréciés par le public italien qu'ils pouvaient troubler l'ordre public ⁴³. Si le succès de ces jongleurs français a sûrement contribué à la naissance de cette langue artificielle qu'est selon Günter Holtus (1988-2005: VII, 705-756) le franco-italien, c'est davantage le prestige du modèle littéraire français qu'a motivé les auteurs italiens qui ont utilisé cette koïnè métalittéraire. Tel est le cas de la version française des *Conti di antichi cavalieri* toscans, traduits au cours du xiv^e siècle (Del Monte 1962). Néanmoins, cet exemple constitue une exception. La littérature française a assimilé très peu du premier humanisme italien, des trois Couronnes en particulier : certaines œuvres de Boccace et de Pétrarque ont été traduites — les œuvres latines en l'occurrence —, mais Dante est absent (Babbi 2011)⁴⁴. Le cas spécial des traductions françaises de la collection *Fiore di virtù* témoigne plutôt du succès panchrétien de cette œuvre, qui connaît des traductions en roumain ou arménien. Il est alors plus judicieux de considérer que les élites franco-italiennes ont produit un nombre de textes relativement circonscrit, et qui, par-delà les commanditaires, se destinaient dans certains cas davantage à des lecteurs français qu'à un public francophone étranger. Dans le domaine des traductions, l'exemple idéal est le *Devisement dou monde* de Marco Polo. On pourrait peut-être dire d'un grand nombre de ces

43. Cherubino Ghirardacci raconte qu'en 1288 on interdit à Bologne le rassemblement des « *cantatores Francigenarum* » pouvant produire des problèmes de circulation et entraînant des foules : « *Ut cantatores francigenarum in plateis comunis ad cantandum morari non possent* ». Cité dans Duval 2007: 411.

44. Comme l'on sait la seule véritable référence à Dante se trouve dans le *Songe du Vieux Pèlerin* de Philippe de Mézières. Il s'agit d'une allusion claire au chant xxxiiii de l'*Enfer* vv. 151-153), à l'invective aux Génois, moins célèbre et moins violente que celle adressée quelques vers auparavant aux Pisans, mais tout aussi explicite. Cette référence prouve une connaissance plus ou moins directe de ce chef d'œuvre que les Français semblent encore ignorer lorsque Philippe de Mézières compose son *Songe* (toute fin du xiv^e siècle). Voir à ce sujet Di Stefano 1971 ; Badel 1971 ; Mombello 1971.

écrivains plurilingues que le français était pour eux une sorte de langue littéraire artificielle. Lorsque ces récits étaient destinés à un public plus large, composé de lecteurs ou d'auditeurs non spécifiquement francophones, noble mais aussi bourgeois, ils étaient composés dans une langue hybride. C'est ainsi que l'on pourrait expliquer, selon Frédéric Duval, le succès du franco-italien, par exemple, qui permettait de conserver la langue française « perçue comme indissociable des genres épiques ou romanesque » (Duval 2007: 412), et de la prose, tout en l'hybridant avec des formes italianisantes facilitant la compréhension du texte par des lecteurs non francophones. Le franco-vénitien entendu, en somme, moins comme langue artificielle, que comme l'expression d'une traduction mixtilingue.

CONCLUSION : TRADUCTION ET FRANCOPHONIE

Or si la traduction en français est l'un des fers de lance de la propagation de l'oïl, la traduction du français vers les autres langues de l'Europe médiévale est le témoignage d'une nouvelle étape de la diffusion de la littérature et de la science françaises.

La traduction du français vers les autres langues vernaculaires prouve à l'évidence l'existence d'un nouveau seuil linguistique à l'intérieur de la *Romania occidentalis* ; elle est aussi la preuve qu'il y a dans ces pays de la francophonie médiévale, et bien sûr au-delà, un nombre croissant de lecteurs désormais incapables de lire ou de comprendre le français, mais qui sont en même temps désireux d'avoir accès aux lettres françaises. Car la traduction horizontale est avant tout le signe d'un désir de connaître et de partager la lettre, la culture, le réel et l'idéal de l'autre ; ce désir est le même des deux côtés de la lettre : du côté de celui qui maîtrise les deux langues que la traduction met face à face, et du côté de celui qui y a ainsi accès. Offre et demande ne sont alors que les deux visages de ce même désir, d'un même plaisir du texte.

L'histoire des francophonies médiévales devient alors celle d'une *lingua Gallica ad Europam* qui annonce l'« Europe française » des Lumières.

BIBLIOGRAPHIE

- AGRIGOROAEI, Vladimir (2014), « *Rara avis* : la traduction française médiévale du *Barlaam et Ioasaph* du Mont Athos », *Medioevo romanzo*, 38/1, pp. 106-151.
- AGRIGOROAEI, Vladimir (à paraître), *Histoire des traductions en français aux XII^e et XIII^e siècles*, Turnhout, Brepols, (Bibliothèque de Transmédié).
- ALBERNI, Anna, Lola BADÍA et Lluís CABRÉ (2010), *Trasllatar i transferir: la transmissió dels textos i el saber (1200-1500)*, Santa Coloma de Queralt, Obrador Edendum; Publicacions URV.
- ALVAR, Carlos (2001), « Textos científicos traducidos al castellano durante la Edad Media », dans N. Henrard, P. Moreno et M. Thiry-Stassin (dir.), *Convergences médiévales : Épopée, lyrique, roman. Mélanges offerts à Madeleine Tyssens*, Brussels, De Boeck, pp. 25-47.
- ALVAR, Carlos (2010), *Traducciones y traductores. Materiales para una historia de la traducción en Castilla durante la Edad Media*, Alcalá de Henares, Centro de Estudios Cervantinos, (Historia y Literatura, 2).
- ANDERSEN, Peter, dir. (2004), *Pratiques de la Traduction au Moyen Âge*. Actes du colloque de l'Université de Copenhague, 25 et 26 octobre 2002, University of Copenhague, Museum Tusulanum Press.
- BABBI, Anna Maria (2011), « Langue romanes. Présentation », dans Galderisi (dir., 2011), vol. 2, t. II, pp. 1153-1158.
- BADEL, Pierre-Yves (1971), « Discussion », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 23, p. 334.
- BEATON, Roderick (1996 [1989]), *The Medieval Greek Romance*, London-New York, Routledge.
- BENGTSSON, Anders (2007), « Quelques observations sur la traduction de l'ablatif absolu en moyen français », dans Galderisi/Pignatelli (dir., 2007), pp. 205-222.
- BENGTSSON, Anders (2010), « La proposition participiale à travers deux traductions du xv^e siècle », dans Maria Iliescu, Heidi Siller-Runggaldier et Paul Danler (dir.), *Actes du XXV^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Innsbruck 2007*, Berlin/New York, De Gruyter, t. 1, pp. 529-537.
- BÉRIER, François (1988), « La traduction en français », dans Daniel Poirion (dir.), *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*. Vol. VIII/1. *La littérature française aux XIV^e et XV^e siècles*, Heidelberg, Winter, pp. 219-265.
- BERMAN, Antoine (1991), *La Traduction et la lettre ou l'Auberge du lointain*, Paris, Seuil.
- BERMAN, Antoine (2012), *Jacques Amyot, traducteur français. Essai sur les origines de la traduction en France*, Paris, Belin.

- BERTRAND, Olivier (2008), « Les emprunts chez Nicole Oresme, ou comment traduire l'*Éthique* et la *Politique* d'Aristote en français au XIV^e siècle », *Neologica*, 2, pp. 75-86.
- BERTRAND, Olivier (2015), « Les legs du Moyen Âge », dans Duché (dir., 2015), pp. 49-126.
- BOCCACE, *Decameron. Traduction de la version latine de Laurent de Premierfait*, Giuseppe di Stefano (éd.) (1999), Montréal, CERES, (Bibliothèque du Moyen Français, 3).
- BORRIERO, Giovanni (2011) « Le 'topos du livre source' entre supercherie et catastrophe », dans Galderisi (dir., 2011), vol. 1, pp. 397-341.
- BORSARI, Elisa. dir. (2011-), Catalogue en ligne *CHTAC. Catálogo Hipertextual de Traducciones Anónimas al Castellano*, Madrid/Stein, More Than Books. URL : <<http://www.catalogomedieval.com/>>.
- BOURGAIN, Pascale et Serge LUSIGNAN (2013), « Passeurs et Médiateurs », *Cahiers de civilisation médiévale*, 56, pp. 87-100.
- BRUCKER, Charles (1977), « La valeur du témoignage linguistique des traductions médiévales : les constructions infinitives en moyen français », dans Danielle Buschinger (dir.), *Linguistique et philologie (applications aux textes médiévaux)*, Paris, Champion, pp. 325-344.
- BRÜCKNER, Thomas (1987), *Die erste französische Aeneis, Untersuchungen zu Octovien de Saint-Gelais' Übersetzung, mit einer kritischer Edition des VI. Buches*, Düsseldorf, Droste, pp. 241-249.
- BURIDANT, Claude (1986), « L'expression de la causalité chez Commines », *Verbum*, 9, pp. 141-212.
- BURIDANT, Claude (2011), « Esquisse d'une traductologie au Moyen Âge », dans Galderisi (dir., 2011), vol. 1, pp. 325-381.
- CABRÉ, Lluís et Montserrat FERRER, éd. (2014-) : Catalogue en ligne *Cens de Traduccions al Català Medieval*. URL : <<http://www.translatdb.narpan.net>>.
- CAMPBELL, Emma et Robert MILLS, dir. (2012), *Rethinking Medieval Translation, Ethics, Politics, Theory*, Cambridge, D. S. Brewer.
- CAPELLI, Roberta (2011), « Le support des textes : peut-on parler d'une phénoménologie matérielle de la traduction ? », dans Galderisi (dir., 2011), vol. 1, pp. 225-243.
- CHAVY, Paul (1988), *Traducteurs d'autrefois. Moyen Âge et Renaissance. Dictionnaire des traducteurs et de la littérature traduite en ancien et moyen français (842-1600)*, Paris/Genève, Champion/Slatkine, 2 vols.
- CONTAMINE, Geneviève, dir. (1989), *Traduction et traducteurs au Moyen Âge*, Paris, Editions du CNRS.

- COPELAND, Rita (1991), *Rhetoric, Hermeneutics and Translation in the Middle Ages: Academic Traditions and Vernacular Texts*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DEL MONTE, Alberto (1962), « Fisionomia dei 'Conti di antichi cavalieri' », dans *Romania. Scritti offerti a Francesco Piccolo*, Napoli, Armani, pp. 251-270.
- DELAVILLE LE ROULX, Joseph (1894), *Cartulaire général de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem (1100-1310)*, Paris, E. Leroux.
- DI STEFANO, Giuseppe (1971), « Nicolas de Gonesse et la culture italienne », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 23, pp. 27-44.
- DUBRUCK, Edelgard E. (1974), « Sébastien Brandt in France : *A Ship of Fools* by Pierre Rivière (1497) », *Revue de littérature comparée*, 48, pp. 248-256.
- DUCHÉ, Véronique, dir. (2015), *Histoire des traductions en langue française, XV^e et XVI^e siècles*, Paris, Verdier.
- DUCOS, Joëlle (2007), « Néologie lexicale et culture savante ; transmettre les savoirs », dans Olivier Bertrand, Hiltrud Gerner et Béatrice Stumpf (éds.), *Lexiques scientifiques et techniques. Constitution et approche historique*, Palaiseau, Les Éditions de l'École Polytechnique, pp. 249-254.
- DUCOS, Joëlle et Xavier-Laurent SALVADOR (2011), « Pour un dictionnaire de français scientifique médiéval : le projet Crealscience », *Langages*, 3/183, pp. 63-74.
- DUVAL, Frédéric (2001), *La traduction du Romuléon par Sébastien Mamerot : étude sur la diffusion de l'histoire romaine en langue vernaculaire à la fin du Moyen Âge*, Genève, Droz.
- DUVAL, Frédéric (2007), « Le français hors de France », dans Alain Rey, Frédéric Duval, Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française. Histoire d'une passion*, Paris, Perrin.
- DUVAL, Frédéric (2010), « Le vocabulaire de la Rome ancienne chez Jean Miélot », *Jean Miélot, Le moyen français*, 67, pp. 63-77.
- DUVAL, Frédéric (2011), « Les néologismes », dans Galderisi (dir., 2011), vol. 1, pp. 499-534.
- DUVAL, Frédéric (2017), « Comment la latinisation du français est-elle devenue une mode ? », dans Gilles Siouffi (dir.), Paris, Honoré Champion, (Linguistique historique), pp. 123-142.
- EGEA, José M. (1996), *La Crónica de Morea*, Madrid, CSIC.
- FOLENA, Gianfranco (1991), *Volgarizzare e tradurre*, Torino, Einaudi.
- GALDERISI, Claudio, dir. (2011), *Traductions médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles). Étude et Répertoire*, Turnhout, Brepols, 2 vols.

- GALDERISI, Claudio (2011b), « La “Belle captive” ou l’âge de papier », dans Galderisi (dir., 2011), vol. 1, pp. 13-43.
- GALDERISI, Claudio (2015), « Les fantômes de la *translatio studii* vernaculaire », dans Nella Bianchi Bensimon, Bernard Dubord et Marie-Christine Gomez-Géraud (dir.), *Le Choix du vulgaire. Espagne, France, Italie, (XIII^e-XVI^e s.)*, Actes du Colloque de Nanterre, 17-18 novembre 2015, Paris, Classiques Garnier, pp. 21-39.
- GALDERISI, Claudio (2017), « L’héritage du Moyen Âge : la traduction entre rupture et continuité », dans Galderisi/Vincensini (dir., 2017), pp. 7-31.
- GALDERISI, Claudio (2018), « Le rôle du latin comme langue de médiation dans les traductions gallo-romanes du Moyen Âge », dans Elisa Guadagnini et Giulio Vaccaro (dir.), « *Rem tene, verba sequuntur* ». *Latinità e medioevo romanzo : testi e lingue in contatto*, Atti del Convegno conclusivo del progetto FIRB – Futuro in ricerca 2010 « *DiVo – Dizionario dei Volgarezzamenti*. Il lessico di traduzione dal latino nell’italiano delle Origini » (Firenze, 17-18 février 2016), Alessandria, Edizioni dell’Orso, (Supplémento al « Bollettino dell’Opera del Vocabolario Italiano »), pp. 143-156.
- GALDERISI, Claudio (à paraître), « Les traducteurs des faux-monnayeurs ? L’invention de la prose savante », dans Olivier Delsaux et Tania Van Hemelryck (éd.), *Quand les auteurs étaient des nains. Stratégies auctoriales chez les traducteurs français de la fin du Moyen Âge (1350-1500)*, Turnhout, Brepols, (Bibliothèque de Transmédié, 5).
- GALDERISI, Claudio et Cinzia PIGNATELLI, dir. (2007), *La Traduction vers le moyen français*, Actes du II^e colloque de l’AIEMF, Poitiers, 27-29 avril 2006, Turnhout, Brepols.
- GALDERISI, Claudio et Jean-Jacques VINCENSINI, dir. (2015), *La Traduction intralinguale de l’ancien français au français moderne*, Turnhout, Brepols, (Bibliothèque de Transmédié, 2).
- GALDERISI, Claudio et Jean-Jacques VINCENSINI, dir. (2016), *La Fabrique de la traduction. Du topos du livre source à la traduction empêchée*, Turnhout, Brepols, (Bibliothèque de Transmédié, 3).
- GAULLIER-BOUGASSAS, Catherine, dir. (2014), *La Fascination pour Alexandre le Grand dans les littératures européennes (X^e-début du XVI^e siècle). Réinventions d’un mythe*, Turnhout, Brepols, 4 vols.
- Geffrei Gaimar : *Estoire des Engleis. History of the English*, Ian Short, éd. trad. (2009), Oxford, Oxford University Press.

- GIBSON, Margaret, T. A. HESLOP, Richard W. PFAFF, dir. (1992), *The Eadwine Psalter : Text, Image, and Monastic Culture in Twelfth-Century Canterbury*, The Pennsylvania State University Press.
- GOODY, Jack (1983), *The Implications of Literacy, Written Language and Models on Interpretation in the Eleventh and Twelfth Centuries*, Princeton, Princeton University Press.
- HOLTUS, Günter (1998), « Langues artificielles à base romane. iv. Le franco-italien », dans Günter Holtus (dir.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Michael Metzeltin, Christian Schmitt, Tübingen, Niemeyer, 1988-2005, t. VII, pp. 705-756.
- JACQUART, Danielle (1994), « Le sens donné par Constantin l'Africain à son œuvre : les chapitres introductifs en arabe et en latin », dans Charles Burnett, Danielle Jacquart (dir.), *Constantine the African and 'Alī ibn al-'Abbās al-Ma'ūsī : the Pantegni and Related Texts*, Leyde, Brill, pp. 72-89.
- JAUME, Lucien (2010), *Qu'est-ce que l'esprit européen ?*, Paris, Flammarion.
- KELLY, Louis Gerard (1979), *The true interpreter. A History of Translation Theory and Practice in the West*, Oxford, Basil Blackwell.
- La Bible d'Acre. Genèse et Exode*, Pierre Nobel (éd.) (2006), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- La Lettre du Prêtre Jean. Les versions en ancien français et ancien occitan : Textes et commentaires*, Martin Gosman (éd.) (1982), Groningue, Bouma's Boekhuis.
- LATINI, Brunetto (2007), *Tresor*, Pietro G. Beltrami et al. (éd.), Torino, Einaudi.
- Le Livre de Ethique d'Aristote*, Albert D. Menut (éd.) (1940), New York, Stechert.
- Le Livre des Juges. Les cinq textes de la version française faite au xiii^e siècle pour les chevaliers du Temple*, Marquis d'Albon (éd.) (1913), Lyon, Soc. Bibliophiles Lyonnais.
- Le Psautier de Metz : texte du XIV^e siècle*, François Bonnardot (éd.) (1884), Paris, F. Vieweg.
- Le Romuleon en français*, Frédéric Duval (éd.) (2000), trad. de Sébastien Mamerot, Genève, Droz, (TLF 525).
- LEFÈVRE, Sylvie (2011), « Les acteurs de la traduction : commanditaires et destinataires. Milieux de production et de diffusion », dans Galderisi (dir., 2011), vol. 1, pp. 147-206.
- LEONARDI, Lino (1997), « La 'Visio Pauli' di Adam de Ross : tradizione testuale e metrica anglo-normanna », *Medioevo e Rinascimento. Annuario del Dipartimento di Studi sul Medioevo e Rinascimento dell'Università di Firenze*, 9 (nouvelle série, 8), pp. 25-79.

- Li quatre Livre des Reis : Die Bücher Samuelis und der Könige in einer französischen Bearbeitung des 12. Jahrhunderts*, Ernst Robert Curtius (éd.) (1911), Dresde-Halle, Niemeyer.
- 'Li romanz de Dieu et de sa Mere' d'Herman de Valenciennes, chanoine et prêtre (XII^e siècle)*, Ina Spiele (éd.) (1975), Leyde, Presse universitaire de Leyde.
- LOGIÉ, Philippe (1999), *L'Eneas, une traduction au risque de l'invention*, Paris, Champion (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 48).
- LUSIGNAN, Serge (1986), *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris/Montréal, Vrin/Presses de l'Université de Montréal.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1979), *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Bordas.
- MATILE, Georges-Auguste (1843), *Le Miroir de Souabe, d'après le manuscrit français de la Bibliothèque de la ville de Berne*, Neuchâtel, Petitpierre.
- MOMBELLO, Gianni (1971), « I manoscritti delle opere di Dante, Petrarca e Boccaccio nelle principali librerie francesi del secolo xv », dans *Il Boccaccio nella cultura francese*, Firenze, Olschki, pp. 81-209.
- MONFRIN, Jacques (1963), « Humanisme et traduction au Moyen Âge », *Journal des Savants*, 3, pp. 161-190.
- MONFRIN, Jacques (1964), « Les traducteurs et leur public en France au Moyen Âge », *Journal des savants*, 1, pp. 5-20.
- MORA, Francine (1996), « De l'Énéide à l'Énéas : le traducteur médiéval à la recherche d'une nouvelle stylistique », *Bien dire et bien apprendre*, 14, Centre d'études médiévales et dialectales de Lille III, pp. 21-40.
- MORETTI, Frej (2003), « L'Apollonio di Tiro anticofrancese : nuove acquisizioni da Danzica », *Studi mediolatini e volgari*, 49, pp. 139-140.
- NIDA, Eugene A. (1964), *Towards a Science of Translating, with Special Reference to Principles and Procedures Involved in Bible Translating*, Leiden, Brill.
- NOBEL, Pierre (2011), « La Traduction biblique », dans Galderisi (dir., 2011), vol. 1, pp. 207-223.
- PETIT, Aimé (1985), *L'Anachronisme dans les romans antiques du XII^e siècle*, Lille, Centre d'études médiévales et dialectales de l'Université de Lille III.
- Poème anglo-normand sur l'Ancien Testament : édition et commentaire*, Pierre Nobel (éd.) (1996), Paris, Champion, 2 vols.
- Presbyter Ioannes potentia Dei et virtute domini Iesu Christi Rex regum et dominus dominantium amico suo Emanuelli Romeon gubernatori salutem gaudere et gratia ditandi ad ulteriora transire. Nunciatur apud maiestatem nostram quod diligebas videre excellentiam nostram, et mentio altitudinis nostre apud te ; Der Presbyter*

- Johannes in Sage und Geschichte. Ein Beitrag zur Volker und Kirchenhistorie und zur Heldendichtung des Mittelalters*, Gustav Salomon Oppert (éd.) (1864 [1870]), Berlin, Springer.
- RASMUSSEN, Jens (1958), *La Prose française du XV^e siècle*, Copenhague, E. Munksgaard.
- RUBY, Christine (2010), « Les psautiers bilingues latin / français dans l'Angleterre du XII^e siècle. Affirmation d'une langue et d'une écriture », dans Stéphanie Le Briz et Géraldine Veysseyre (dir.), *Approches du bilinguisme latin-français au Moyen Âge : linguistique, codicologie, esthétique*, Turnhout, Brepols, pp. 167-190.
- RYCHNER, Jean (1964 [1963]), « Observations sur la traduction de Tite-Live par Pierre Bersuire (1354-1356) », dans *Journal des savants*, pp. 242-267, réimpr. Dans Anthime Fourier (dir.), *L'Humanisme médiéval dans les littératures romanes du XII^e au XIV^e siècle. Colloque organisé par le Centre de philologie et littératures romanes de l'Université de Strasbourg du 29 janvier au 2 février 1962*, Paris, Klincksieck, pp. 167-192.
- SANTOYO, Julio-César (2009), *La Traducción medieval en la Península Ibérica (siglos III-XV)*, León, Universidad de León.
- SERRANO, Florence (2008), « La Diffusion de la littérature espagnole à la cour de Philippe le Bon », *Romanistisches Jahrbuch*, 59, pp. 193-203.
- SHORT, Ian, Maria CARERI et Christine RUBY (2010), « Les Psautiers d'Oxford et de Saint Albans : liens de parenté », *Romania*, 128, 509-510, pp. 29-45.
- SPIEGEL, Gabrielle M. (1997), *The Past as Text : the theory and practice of medieval historiography*, Baltimore, Johns., Hopkins Univ. Press.
- The Twelfth-century Psalter Commentary in French for Laurette d'Alsace : An Edition of Psalms I-L*, Gregory Stewart (éd.) (1990), London, Modern Humanities Research Association, 2 vols.
- TESNIÈRE, Marie-Hélène (2007) « Un manuscrit exceptionnel des *Décades* de Tite-Live traduites par Pierre Bersuire », dans Galderisi/Pignatelli (dir., 2007), pp. 149-164.
- The Hospitallers' Rule (Miracula et Regula Hospitalis Sancti Iohannis Ierosolimitani)*, Keith Val Sinclair (éd.) (1984), London, Anglo-Norman Text Society.
- THIRY, Claude (2007), « Une esthétique de la traduction vers le moyen français », dans Galderisi/Pignatelli (dir., 2007), pp. 149-164.
- TROTTER, David (2013), « Les néologismes éphémères : l'évolution de la science et des mots », *Neologica*, 7, pp. 27-39.
- VINCENSINI, Jean-Jacques (2011a), « Catastrophes et supercherries », dans Galderisi (dir., 2011), vol. 2, t. II, pp. 1267-1278.

- VINCENSINI, Jean-Jacques (2011b), « Des valeurs qui légitiment de “translater en françois” », dans Galderisi (dir., 2011), vol. 2, t. II, pp. 421-452.
- VINCENSINI, Jean-Jacques (2011c), « Questions politiques et anthropologiques », Galderisi (dir., 2011), vol. 1, pp. 245-261.
- ZINK, Michel (1984), « Héritage rhétorique et nouveauté littéraire dans le ‘roman antique’ en France au Moyen Âge : remarques sur l’expression de l’amour dans le *Roman d’Eneas* », *Romania*, 105, pp. 248-269.
- ZINK, Michel (1985), *La Subjectivité littéraire. Autour du siècle de saint Louis*, Paris, PUF.
- ZINK, Michel (2000), « Du même au même. Traduire et récrire », dans C. Galderisi et G. Salmon (dir.), *Actes du colloque sur la translatio médiévale*, Mulhouse 11-13 mai 2000, *Perspectives médiévales*, supplément au n° 26, pp. 283-290.
- ZINK, Michel (2011), « Préface », dans Galderisi (dir., 2011), 2 vols., pp. 9-11.